



HAL
open science

‘Maintiens’ et ‘archaïsmes’ dans des contes québécois contemporains du Bas-du-Fleuve (2002)

Myriam Bergeron-Maguire

► **To cite this version:**

Myriam Bergeron-Maguire. ‘Maintiens’ et ‘archaïsmes’ dans des contes québécois contemporains du Bas-du-Fleuve (2002). *Revue de linguistique romane*, 2023, 87, pp.341-373. halshs-04261298

HAL Id: halshs-04261298

<https://shs.hal.science/halshs-04261298>

Submitted on 27 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

‘Maintiens’ et ‘archaïsmes’ dans des contes québécois contemporains du Bas-du-Fleuve (2002)

À *Martine, qui nous a transmis ces récits et tant d'autres*

RÉSUMÉ: Dans cet article, nous analysons quinze traits linguistiques (majoritairement lexicaux) tirés d'un recueil de contes québécois paru en 2002 que l'on doit à Richard Lévesque, originaire du Bas-du-Fleuve au Canada. Certains de ces traits, sortis de l'usage en France mais toujours employés dans la langue courante au Québec (et parfois ailleurs) sont des 'maintiens', tandis que d'autres, définitivement éteints dans l'usage québécois oral spontané, représentent des 'archaïsmes', suivant la typologie que nous avons élaborée. La mise en regard de ces deux ensembles de traits et de leurs différences montre que les uns permettent d'ancrer les contes dans un milieu et les autres, de les associer à un passé plus ou moins lointain.

MOTS CLÉS: archaïsme, contes traditionnels, français québécois, diatopismes, québécismes, sémiotique littéraire

1. Introduction

Un cas classique en géolinguistique est la présence d'‘archaïsmes’ dans ce qu'il est convenu d'appeler les ‘aires latérales’ ou la ‘périphérie’. Le Canada francophone en connaît plusieurs, parmi lesquels on peut citer les substantifs *bas m. pl.* et *culottes f. pl.*, équivalents respectifs de *chaussettes* et *pantalon* en francophonie européenne, dont il a été récemment question ici (Thibault / Avanzi 2023, 31-32). Les archaïsmes, cela dit, n'en sont que pour ceux qui ne les utilisent plus. Là où ils sont toujours employés, on devrait plutôt parler de ‘maintiens’, les deux termes correspondant aux deux faces d'une même réalité qui n'existe que dans le cadre d'une approche comparative.

Cet article porte sur les maintiens et les archaïsmes (v. § 3) contenus dans un recueil de contes contemporains québécois (§ 2), lequel présente un nombre élevé de ces phénomènes linguistiques. De cet inventaire, nous présentons ici une analyse approfondie de quinze d'entre eux¹.

¹ Merci à Jean-Paul Chauveau et à André Thibault pour leurs remarques et leurs suggestions avisées.

2. Les *Contes et menteries du Bas-du-Fleuve* de Richard Lévesque (2002)

Commençons par présenter l'œuvre et son auteur en quelques mots. Richard Lévesque est un auteur québécois né en 1944 à Rivière-du-Loup, une localité située dans ce que l'on appelle couramment le « Bas-du-Fleuve », une région se trouvant sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent délimitée au sud par l'État du Maine (É.-U.) et la province canadienne du Nouveau-Brunswick, ainsi que par les régions Chaudière-Appalaches (à l'est) et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (à l'ouest)². Par rapport aux centres que sont les villes de Québec et de Montréal, le Bas-du-Fleuve est une région qui se distingue – outre par son lot de néologismes (comme partout ailleurs) – par des 'maintiens' qui sont inconnus de la population urbaine. C'est là un élément important dont il faut tenir compte dans notre analyse : ce qui est 'dépassé' (voire inconnu) pour un Montréalais ne l'est pas nécessairement pour un Bas-Laurentien.

Richard Lévesque est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages, dont l'action se déroule presque toujours dans le Bas-du-Fleuve. Les *Contes et menteries du Bas-du-Fleuve*, qui représentent sa neuvième œuvre, sont un recueil de 189 pages contenant 21 récits brefs (des contes et des *menteries*, § 5.1.7), publié en 2002 aux éditions « Communications Sylvain Dionne », une petite maison d'édition de Rivière-du-Loup. La première page (non paginée) reproduit deux définitions tirées du *Petit Larousse illustré* (2000)³ :

« Conte n. m. 1. Récit, souvent assez court, de faits, d'aventures imaginaires. 2. *Péjor.* Discours qui laisse incrédule, récit mensonger. »

Les récits contenus dans le recueil correspondent plutôt à la première des deux définitions et la deuxième paraît ici superflue. C'est là, parmi quelques autres indices, un signe qu'il faut prendre cette source pour ce qu'elle est : une œuvre de circonstance, plaisante et sans grande prétention littéraire, comme le suggère le titre lui-même avec *menteries*, qui fait l'objet d'une mise au point par rapport à *mensonge* sur cette même première page à la suite des définitions précédentes :

² Dans le discours politique de l'État québécois, c'est l'appellation *Bas-Saint-Laurent*, attestée depuis la fin du 19^e siècle, qui a été adoptée depuis 1988 pour nommer cette région administrative (2012, *Commission de toponymie* du gouvernement du Québec). Dans les deux toponymes – *Bas-du-Fleuve* tout comme *Bas-Saint-Laurent* – l'épithète *bas* renvoie, à l'instar des anciennes dénominations départementales de France, au fait que cette région se situe en aval du fleuve Saint-Laurent, qui prend sa source à l'embouchure du lac Ontario (Grands Lacs) pour se jeter dans l'Atlantique.

³ Les caractères (gras et italiques) sont reproduits d'après l'original. Nous renonçons à tenter de reproduire la mise en page à l'identique, peu significative du reste.

«**Différence entre mensonge et menterie**: 1. Un mensonge, c'est ce qu'on raconte à quelqu'un quand on a l'intention de le tromper. *Exemple: je vous affirme que mon père était notaire, alors qu'en réalité il était marchand général.* 2. Une menterie, c'est ce qu'on raconte à quelqu'un quand on a l'intention de l'amuser, d'enjoliver, d'émerveiller. *Exemple: je vous conte que le père de mon père mesurait bien huit pieds, et qu'il cassait un érable de trente ans sur son genou...* (Le Petit Richard ordinaire, à paraître).»

L'auteur revient à la fin du récit intitulé «L'après-midi chez Chamberland» sur le caractère indécis de la véracité des contes, présenté comme une vertu permettant d'écrire le faux pour dire le vrai (v. aussi *menterie*, § 5.1.7), et laisse planer le doute :

«C'est tout, mon histoire est finie. Comme vous voyez, ce que je vous ai conté là, je ne peux pas vous garantir que ce soit la pure vérité vraie. Mais ça aurait pu être vrai. Puis, ce qui pourrait être vrai, des fois, c'est plus vrai que juste la pure vérité.» [125]

Aucune information n'est fournie sur la (ou les) source(s) des récits colligés, p. ex. avec la mention d'éventuels témoins (originaires du Bas-du-Fleuve, âgés par ex.) qui auraient été sollicités par l'auteur. On en déduit que les récits sont probablement de son cru, ce qui n'interdit pas qu'ils puissent avoir été inspirés par une tradition préexistante, orale ou – comme nous le verrons dans les lignes qui suivent – le plus souvent littéraire.

Le recueil est laconique sur l'orientation traditionnelle suggérée par son titre. Ce n'est que sur la quatrième de couverture que la coloration «rustique» de l'œuvre est discrètement évoquée, accompagnée d'une nouvelle allusion à la vérité des faits racontés faisant écho au titre, à la première page du recueil et au commentaire reproduit ci-dessus :

«Grand maître du conte du terroir et de la légende inventée – mais qui pourrait prétendre qu'il n'y réside pas un fond de vérité? – Richard Lévesque se révèle l'un des plus pertinents conteurs du Bas-Saint-Laurent. [...] Saurez-vous discerner le conte de la menterie dans l'imaginaire de Lévesque? Parions que non... mais vous apprécierez tout de même son style unique et son accent de conteur: vivant, direct, ambigu, subtil.» [125]

La quatrième de couverture désigne par ailleurs l'auteur comme étant un «grand maître du conte du terroir» en référence à la littérature du terroir, un mouvement littéraire québécois amorcé à partir de la seconde moitié du 19^e siècle et poursuivi jusqu'à l'après-guerre idéalisant la vie rurale et prônant les valeurs traditionnelles de la famille, de la langue française et de la religion. Même si ce mouvement littéraire n'est plus dans l'air du temps, la littérature québécoise s'inspire toujours des romans du terroir, dont certains ont marqué

profondément l’imaginaire collectif, et nombre de ses productions demeurent de ce point de vue « rémanentes » (Badiou-Monferran 2020, 171), faites d’héritages et nostalgiques de l’époque préindustrielle. Certaines œuvres contemporaines s’affairent tout particulièrement à reproduire la langue traditionnelle qui était mise en scène dans les dialogues des romans du terroir, imitant des caractéristiques anciennes dont plusieurs sont désormais obsolètes. C’est dans ce prolongement que se situent les *Contes et menteries du Bas-du-Fleuve* (2002)⁴.

Le vocabulaire de ce recueil n’a pas été examiné par les artisans du Fichier lexical du *Trésor de la langue française au Québec* (FTLFQ, § 4.1.1). La seule des œuvres de Richard Lévesque qui y a été entièrement dépouillée est *Le vieux du Bas-du-Fleuve* (1979), qui est la plus connue. La présente analyse se veut une modeste contribution afin de combler en partie cette lacune, en examinant quelques-uns des maintiens et des archaïsmes (§ 3) contenus dans ce petit recueil passé inaperçu.

3. Typologie : maintiens et archaïsmes

Pour distinguer les faits toujours bien vivants au Québec de nos jours des faits désormais évincés de l’usage courant mais maintenus dans les *Contes et menteries*, nous avons réparti les matériaux en deux catégories distinctes.

La première renferme ce que nous appelons les ‘maintiens’, qui sont des faits qui, sortis de l’usage dans la francophonie d’Europe, s’entendent et se lisent encore au Québec de nos jours, tous contextes et genres confondus ou à peu de choses près (les éventuelles restrictions sont signalées au cas par cas). Ceux-ci peuvent être plus ou moins fréquents, selon les couches de population concernées : certains présentent une grande vitalité tandis que d’autres sont vieillissés et en perte de vitesse, sans pour autant être complètement éteints.

Il y a parmi les ‘maintiens’ certains mots, comme *gruger* (§ 5.1.5), dont la diatopicité passe totalement inaperçue aux yeux du lectorat endogène (québécois). D’autres sont identifiables par un public endogène comme étant diatopiquement marqués (*manger* § 5.1.6, *menterie* § 5.1.7). Cela est d’ailleurs tout aussi vrai du point de vue de l’émetteur du texte : on ne peut pas dire que l’emploi de tous les mots résulte d’une stratégie consciente de la part de l’auteur. Ces ‘maintiens’ fonctionnent pour la plupart comme n’importe quel autre mot non marqué, c’est-à-dire qu’ils ne sont là que pour leur valeur déno-

⁴ C’est aussi dans cette veine que se situent les récits de Fred Pellerin, véritable star québécoise des contes au 21^e siècle.

tative et non pas connotative⁵. Il faut toutefois admettre que l'identification de ces cas de figure n'est pas toujours aisée, puisqu'elle repose sur des critères comme l'origine géographique du lecteur (endogène ou exogène), ses connaissances linguistiques et encyclopédiques, etc., qui sont des variables *a priori* inconnues. La présence de gloses, de notes explicatives ou de dispositifs autonymiques (guillemets) concernant les québécismes du texte pourrait être une piste permettant de préciser l'origine géographique du lectorat visé, leur absence suggérant un public endogène (compétent). Mais s'ils sont plutôt rares dans le recueil, ils n'en sont pas non plus complètement absents, ce qui laisse la question en suspens⁶.

La deuxième catégorie contient ce que nous nommons les 'archaïsmes', qui sont des traits clairement abandonnés dans l'usage courant québécois mais qui figurent toujours dans la littérature québécoise. Typiquement, ils apparaissent dans les œuvres littéraires traditionnelles ou d'inspiration traditionnelle, parsemées de références au passé comme des traditions d'antan ou des *realia* disparues: *magasin général* "commerce de détail où l'on se procurait des biens de première nécessité" [180]; *rond de poêle* "partie amovible circulaire située sur le dessus d'un poêle par lequel on l'alimentait en combustible (en part. du bois)", [57]; *veillée* "rassemblement social festif après le repas du soir ponctué de récits et de danses traditionnelles" [180], etc. Nous laissons de côté les cas de figure où le mot est tributaire du référent (disparu). Lorsque la réalité (ou la motivation première) n'est plus mais que le mot persiste dans l'usage, il figure dans le relevé (*gros chars* § 5.2.3), avec les précisions référentielles qui s'imposent (cf. aussi *saoul comme la botte* § 5.2.6).

Les mots qui sont des québécismes parce qu'ils étaient déjà régionaux en France à l'époque coloniale ne s'inscrivent pas dans la problématique des archaïsmes et ont donc été écartés. Ceux-ci ne sont pas pris en compte, puisqu'ils ne représentent pas un usage autrefois général et non marqué (France incluse). Cela comprend les faits représentant un héritage en provenance de l'ouest de la France, où certains sont toujours vivants (p. ex. *mouiller* v. impers. "pleuvoir", DRF).

Les caractéristiques linguistiques de cette deuxième catégorie, éteintes dans l'oral spontané au Québec mais persistant dans les *Contes et menteries*

⁵ Pour une caractérisation du lectorat endogène aux Antilles en rapport avec l'interprétation sémiotique des diatopismes antillais dans le discours littéraire, v. Thibault (2020).

⁶ Des abréviations québécoises (pourtant bien connues), notamment, sont résolues en note. *CLSC* « Centre Local des Services Communautaires » [77]; *BS* « Bien-être social; par extension, personne recevant des prestations d'aide sociale. » [79].

(et dans d'autres textes du même acabit comme nous le verrons), présentent un statut à haut rendement stylistique qui fera l'objet d'observations au cas par cas. Nous y revenons en outre en conclusion (§ 6).

Notons que le concept d'archaïsme tel qu'on l'envisage ici ne correspond pas à celui que définit Neveu (2010, 74), où il est question d'un trait « identifié comme tel, c'est-à-dire comme un item dont l'antécédence avérée fait partie des connaissances partagées ». Une bonne partie des maintiens et des archaïsmes que nous examinons étant pour la plupart inusités en dehors de la francophonie canadienne (ou nord-américaine), ils sont exclus d'office de tout éventuel ensemble de « connaissances partagées » à l'échelle de l'espace francophone. Nous l'utilisons donc en fait comme un terme de lexicologie historique (v. Martineau/Remysen/Thibault 2022, 305).

Toujours dans les vues de Neveu, l'archaïsme « se représente à la communauté linguistique comme une forme obsoléscente, *i.e.* comme une 'figure du discours' jouant de la 'connotation' [...] variationnelle de type chronologique » (2010, 78). Sur cet aspect du concept, plusieurs des cas d'archaïsmes examinés ici sont toutefois concernés, au sens où ils peuvent représenter des archaïsmes retenus par la culture écrite, dans un genre littéraire qui s'y prête particulièrement. Les cas que nous examinons qui sont des 'maintiens' reflétant l'usage québécois partagé n'ont toutefois pas de connotation particulière : au sein de la communauté linguistique concernée, ils sont parfaitement légitimes (ils font partie de la norme implicite) et n'attirent pas l'attention sur eux-mêmes dans une conversation quotidienne. Il faut enfin ajouter que les deux concepts se superposent, une dimension rarement évoquée : en effet, des survivances littéraires peuvent correspondre à d'anciens 'maintiens' locaux qui ont fini par être évincés par des équivalents innovateurs. Ce sont d'anciens usages qui se sont maintenus plus longtemps dans certains espaces francophones comme le Canada, qui ont été évincés par des néologismes mais qui continuent de faire leur apparition dans la littérature québécoise. Il s'agit donc alors bel et bien de cas « dont l'antécédence avérée fait partie des connaissances partagées » (cf. ci-dessus) ; seulement, ces connaissances partagées ne sont pas toujours panfrancophones et peuvent n'être en vigueur ailleurs qu'à une échelle beaucoup plus restreinte. En outre, ces cas peuvent être partagés par seulement une partie de la population.

4. En miroir : corpus secondaire

Pour identifier les maintiens et les archaïsmes dans notre source, nous nous appuyons sur un corpus secondaire composé de données hexagonales et québécoises, des origines à nos jours, écrites ou issues de données d'enquêtes

orales. Les données servant aux analyses sont ainsi tirées – hormis celles que contiennent les dictionnaires étymologiques courants (GR, TLF, FEW) ou le dictionnaire Usito – de plusieurs bases de données littéraires, journalistiques ou confectionnées à partir d'enregistrements oraux.

4.1. Données québécoises

4.1.1. Données écrites

(a) Fichier lexical du *Trésor de la langue française au Québec* (FTLFQ)

Le fichier lexical du *Trésor de la langue française au Québec*, constitué à l'Université Laval entre 1975 et 1990 pour la préparation du *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ)⁷, est un répertoire interrogeable en ligne (16^e s. à nos jours) contenant plus de 400 000 citations provenant de sources québécoises diverses (archives manuscrites ou imprimées, journaux, textes littéraires et scientifiques, données d'enquêtes de terrain, etc.). Le fichier contient les matériaux de quelques enquêtes orales (de type ethnographique), ce qui fait que certaines des données qu'il contient doivent être rangées dans la catégorie de l'oral. Mais celles-ci demeurent bien moins nombreuses que les sources écrites.

(b) *Index lexicologique québécois* (ILQ)

L'*Index lexicologique québécois* répertorie les caractéristiques lexicales du français québécois (voire plus généralement laurentien, ainsi qu'acadien et louisianais dans une moindre mesure) ayant fait l'objet d'une étude ou d'un commentaire métalinguistique depuis le milieu du 18^e siècle à aujourd'hui. Ce répertoire interrogeable en ligne repose sur le dépouillement de près de 3 700 sources (glossaires, manuels de bon usage, listes de mots, dictionnaires, articles, chroniques, thèses, mémoires, etc.), documentant le discours métalinguistique porté sur plus de 130 000 formes. Tout comme le FTLFQ, l'ILQ avait été conçu en prévision du *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ).

(c) *Base de données lexicographiques panfrancophone* (BDLP)

La *Base de données lexicographiques panfrancophone* (v. Poirier 2005) rassemble sur une même interface interrogeable des bases de données consacrées aux variantes lexicales (principalement) de vingt pays ou régions de la francophonie : Acadie, Algérie, Antilles, Belgique, Burundi, Cameroun, Cen-

⁷ L'ouvrage, paru en 1998, est à présent consultable en ligne dans une version revue et augmentée : <www.dhfq.org>.

trafique, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, France, Louisiane, Madagascar, Maroc, Maurice, Nouvelle-Calédonie, Québec, La Réunion, Rwanda, Suisse, Tchad. Chacune de ces bases s'appuie sur des travaux lexicographiques pré-existants présentés individuellement dans chacune des bases. Ces dernières peuvent être interrogées ensemble ou séparément. Pour cet article, nous avons interrogé avant tout la BDLP-Québec (basée sur le DHFQ), en effectuant ponctuellement quelques recherches incluant l'ensemble des bases.

(d) Presse québécoise (Europresse)

Les exemples tirés de la presse québécoise ont été relevés par l'intermédiaire de la base Europresse, qui donne accès à une très large sélection de titres de la presse canadienne francophone⁸, locale, provinciale, régionale ou nationale.

4.1.2. *Données orales*

(a) *L'Atlas Linguistique de l'Est du Canada* (ALEC)

Paru en 1980, l'*Atlas Linguistique de l'Est du Canada* (Dulong / Bergeron 1980) compte 172 points d'enquête inégalement répartis sur cinq provinces: Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse. Le réseau des points d'enquête se concentre nettement dans la province du Québec. Cet atlas ne contient pas de cartographie en bonne et due forme de ses données d'enquêtes, mais se présente sous la forme d'un répertoire de formes associées à une liste des points d'enquêtes où elles ont été relevées. Les témoins, pour la plupart des ruraux, étaient tous francophones et âgés au moment des enquêtes qui se sont déroulées entre 1969 et 1974.

(b) *Fonds de données linguistiques du Québec* (FDLQ)

Le *Fonds de données linguistiques du Québec* donne accès à des données orales et écrites, réunies sur une plateforme interrogeable en ligne. Nous l'avons consulté pour les sept corpus oraux québécois qu'il comprend, dont le plus ancien rassemble des données recueillies en 1971 et le plus récent, des données de 2017⁹. Nos vérifications dans ce fonds se sont faites par une recherche réunissant l'ensemble des corpus suivants:

⁸ Nous citons à l'occasion des journaux acadiens.

⁹ Pour *engeances* § 5.2.1, nous avons consulté également les sources littéraires de ce corpus, dont la liste se trouve sur le site de la plateforme.

- *Corpus de français parlé à Trois-Rivières*: 60 entrevues (1972)
- *Corpus Montréal 1984*: 72 entrevues (1984)
- *Corpus Montréal 1995*: 14 entrevues (1995)
- *Corpus sociolinguistique de l’Estrie*: 143 entrevues (1971-1974)
- *Corpus variationniste Hochelaga-Maisonneuve 2012*: 46 entrevues (2012-2015)
- *Corpus variationniste Saint-Michel-Montréal-Nord 2013*: 20 entrevues (2013-2015)
- *Phonologie du français contemporain corpus Québec*: 447 entrevues (2009-2017)

(c) *Corpus de français parlé au Québec (CFPQ)*

Le *Corpus de français parlé au Québec* collige 31 conversations à bâtons rompus, d’une durée d’environ une heure et demie chacune, tenues entre trois ou quatre locuteurs. Les enregistrements ont été effectués dans diverses régions du Québec entre 2006 et 2019. Nous avons interrogé l’ensemble des 31 sous-corpus sur la base disponible en ligne.

4.2. Données françaises

4.2.1. Données écrites

(a) Frantext

La base textuelle Frantext n’est plus à présenter. Nous y avons puisé de nombreuses attestations littéraires (françaises et parfois aussi québécoises) pour parvenir à dégager le caractère archaïque des faits analysés. Les données de Frantext ont permis aussi d’identifier la valeur archaïsante d’une graphie (p. ex. *saoul*, § 5.2.6).

(b) Presse hexagonale (Europresse)

Les exemples tirés de la presse française ont été relevés grâce à la base Europresse, qui donne accès aux principaux titres de la presse hexagonale, locale, provinciale, régionale ou nationale.

4.2.2. Données orales

Corpus de Français Parlé Parisien (CFPP)

Occasionnellement, nous avons consulté le *Corpus de Français Parlé Parisien*, qui contient des données recueillies entre 2005 et 2012 auprès d’habitants de Paris et de sa périphérie, pour vérifier la présence d’un lexème dans l’usage spontané francilien (p. ex. *manger*, § 5.1.6).

5. Inventaire analytique des maintiens et des archaïsmes

5.1. *Maintiens*

5.1.1. *astheure* adv. “en ce moment, maintenant”

Attestation *Contes et menteries*: «– Tu diras toujours ben pas que les jeunesses d'**astheure** sont pas mécréants, grommela la grosse femme en sortant la rôtissoire du four.» [180]

Ce type lexical a été traité ici par Thibault (2009, 111), dont nous reprenons les conclusions. Massivement attesté depuis le moyen français jusqu'à nos jours, cet adverbe figure dans la littérature française contemporaine sous divers habillages graphiques qui «se rapprochent de la prononc. pop. vieillie ou région.» (TLF). Les enquêtes de vitalité du DRF, menées entre 1994 et 1996, ont montré qu'il s'agissait déjà à ce moment d'un «tour vieilli» qui ne se maintenait plus que dans des aires discontinues dans l'ouest (ligérien, surtout), dans le nord et dans l'est, en Champagne, dans les Ardennes et en Lorraine (DRF, s.v. *heure*). Les enquêtes *Français de nos régions*, menées vingt ans plus tard (2017), montrent qu'*astheure* est désormais en nette perte de vitesse dans l'aire orientale. Il se maintient dans quelques localités normandes, en sus d'une aire compacte autour de La Rochelle, mais c'est dans le Nord et en Wallonie qu'il résiste le mieux (Avanzi 2019).

En Amérique du Nord, *astheure* est encore d'un usage extrêmement fréquent «dans le discours familier à l'oral» (Usito, s.v. *astheure*), tout comme c'est aussi le cas des avatars du type lexical correspondant dans les créoles à base lexicale française, qui l'ont tous maintenu (Thibault 2009, 112).

5.1.2. *camelot* m. “distributeur de journaux”

Attestation *Contes et menteries*: «Le petit **camelot** m'a confié que quelquefois <Monsieur Tousignant> lui donnait un coup de main pour distribuer ses journaux.» [79]

Ce sens est issu par spécialisation de celui de “marchand ambulante” (dp. Ac 1836, FEW 19, 65a, ar. HAMLAT), qui est un emploi argotique ayant vu le jour à Paris (SainéanPar 240)¹⁰. Il apparaît une cinquantaine d'années après ce dernier, dans le dictionnaire de Larousse où il est signalé comme étant «issu du peuple» (Lar 1867, FEW 19, 65a, ar. HAMLAT). Les exemples dans la littéra-

¹⁰ Les abréviations sont celles du FEW.

ture française de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle ne manquent pas (GR, TLF, qui le signalent tous deux comme ‘vieilli’).

En 1908, le mot fera les manchettes du quotidien royaliste *L’Action française*, où la désignation de *Camelots du Roi* s’applique aux vendeurs de journaux s’affairant à propager dans les rues de la Capitale la ligne éditoriale royaliste de la *Gazette de France* et de *L’Action française*. Les *Camelots du Roi* se fédèrent peu après et le composé va se répandre comme une traînée de poudre dans la presse, friande de leurs esclandres (vandalisme, manifestations, assassinats). Le simple *camelot*, absorbé par cette éclipse médiatique, ne sera pas repris après la dissolution de la fédération en 1936 puisque la vente des journaux se fait ensuite dans les kiosques ayant pignon sur rue.

Au Québec, où les journaux sont distribués au porte-à-porte, *camelot* m. “distributeur de journaux” est naturellement encore courant (cf. Usito, qui le signale comme un québécisme/canadianisme), même s’il est vrai que le format numérique de la presse en a sans doute affecté la vitalité au cours des dernières années.

5.1.3. *culottes (courtes)* f. pl. “pièce de vêtement couvrant le bas du torse et la naissance des cuisses, pouvant aller jusqu’aux genoux, portée surtout l’été, *short*”

Attestation *Contes et menteries*: «À le voir, avec ses deux mètres de haut^[11]et ses épaules comme des masses de granit, on l’imaginait mal en **culottes courtes** et pleurnichant dans le poil d’un cabot.» [114]

Le type lexical archaïsant sur lequel s’est formé ce composé, *culottes*, a été traité ici par Thibault / Avanzi (2023, 33), dont nous reprenons les conclusions. Il s’agit d’un maintien qui persiste seulement au Québec, en Acadie et en Louisiane, ainsi que dans certains des créoles antillais les plus conservateurs (Dominique, Sainte-Lucie). De nos jours, c’est l’italianisme *pantalon(s)* (dp. 1790, TLF) qui domine largement dans tout le reste de l’espace francophone. Au Canada, *pantalon(s)* n’était que très peu représenté dans les années 1970 dans la langue traditionnelle des témoins âgés de l’ALEC (1926 ‘Pantalon’). Cette situation a rapidement changé puisque de nos jours, il concurrence sérieusement *culottes*.

¹¹ Employer le *mètre* comme unité de mesure dans un conte québécois qui se veut traditionnel est pour le moins incongru, le système métrique n’ayant jamais réussi à s’imposer au Québec dans l’usage courant (hormis le *kilomètre*). L’unité de mesure par excellence est le *piéd* (qui représente *ca* 0,3 mètre). On aurait donc attendu quelque chose comme «À le voir, avec ses *sept piéd*s de haut...». Cela montre bien que l’on a affaire à du ‘faux’ vieux.

Le composé *culottes courtes* a été formé à une époque où le type lexical dominant à l'heure actuelle en francophonie, *short(s)*, était encore très minoritaire au Québec. De nos jours, même s'il est vrai que *short(s)* gagne du terrain, *culottes courtes* demeure tout de même encore très courant dans l'oral spontané (Thibault / Avanzi 2023, 33).

5.1.4. *être à + V Inf périphr. verb.* “(d’une action en cours) *être en train de*”

Attestation *Contes et menteries*: «J’étais à ramasser des noisettes quand l’orage est arrivé» [36]

Cette périphrase progressive a fait récemment l’objet de deux études monographiques approfondies (Dostie 2021; Thibault / Avanzi à par.), desquelles nous reprenons ici les conclusions. *Être à + v.* à l’infinitif apparaît au 15^e siècle et ne connaît de réelle perte de vitesse que depuis le 19^e siècle. Elle commence ensuite à se régionaliser, supplantée ailleurs par *être en train de + v.* à l’infinitif. Au Québec, elle est caractéristique de nos jours du registre écrit soutenu, où elle est toutefois fortement concurrencée par *être en train de + v.* à l’infinitif, en raison d’un alignement sur une norme exogène (européenne) d’après Dostie (2021), auquel s’ajoutent des restrictions distributionnelles (actancielles, traits inhérents) d’après Thibault / Avanzi (à par.).

En Europe, la périphrase est sentie comme archaïque (marquée ‘vx’ dans le GR), sauf lorsqu’elle est accompagnée de locutions adverbiales à valeur itérative comme *sans cesse* ou *tout le temps* («il est sans cesse / tout le temps à me faire des reproches», Thibault / Avanzi à par.), une restriction qui ne s’observe pas dans les contes examinés ici.

5.1.5. *gruger v. tr.* “faire disparaître (qch), empiéter lentement sur (qch)”

Attestation *Contes et menteries*: «Quand le nuage se mit à **gruger** le bleu du ciel du côté ouest, Isabelle ne le vit pas.» [33]

Le sens attesté dans les *Contes et menteries*, obtenu par métaphore à partir du sens de départ, “manger qch en le grignotant, *ronger*”, est attesté depuis le 17^e siècle – d’abord dans la lexicographie (Oud 1660), puis dans les fables de La Fontaine (FEW 16, 95a, GRUIZEN). Le dictionnaire Usito mentionne que «[c]et emploi est sorti de l’usage en France», à juste titre, puisque seuls deux sens figurés subsistent de nos jours dans l’Hexagone. L’un, où *gruger* est transitif, est littéraire – “duper (qn), l’extorquer” – et l’autre, où le verbe est intransitif, s’entend dans l’oral spontané: “frauder, tricher” (RobPt 2023). Le TLF recense le sens métaphorique attesté ici avec la marque ‘vx’ et les citations qui l’accompagnent remontent toutes à la première moitié du 19^e siècle.

Les rares dialectes galloromans à le maintenir se trouvent aux extrémités du domaine, aux Îles Anglo-Normandes et dans le Dauphiné francoprovençal (FEW 16, 95b, GRUIZEN).

Il est toujours bien vivant à l'heure actuelle au Québec, en emploi littéral comme en emploi métaphorique. L'emploi littéral se lisait encore récemment dans l'édition numérique du journal canadien *Le Droit* : « j'ai des écureuils qui montent dans les deux feuillus de ma cour pour en **gruger** l'écorce » (22 janvier 2023, *Le Droit*, Jean-François Cliche, chronique « Science au quotidien »). L'emploi métaphorique apparaît lui aussi régulièrement dans la presse : « Trois projets continuent de **gruger** la rentabilité de l'entreprise, soit le Réseau express métropolitain (REM) dans la grande région de Montréal, la ligne de train léger Trillium à Ottawa, et celle d'Eglinton, à Toronto. » (3 avril 2021, *Le Quotidien* [éd. numérique], Stéphane Rolland, « SNC-Lavalin continue de perdre de l'argent sur des contrats de trains légers »). Ces quelques jalons récents certifient que l'emploi relevé dans les *Contes et menteries* n'est pas qu'une métaphore d'auteur.

À l'oral, l'emploi littéral figure à deux reprises dans le CFPQ (sous-corpus 6). Compte tenu de sa grande vitalité (à l'oral et à l'écrit, tous genres textuels confondus), la diatopie de ce mot passe probablement inaperçue aux yeux du lectorat endogène.

5.1.6. *manger* m. “substance nécessaire pour s'alimenter, *nourriture*”

Attestation *Contes et menteries* : « Depuis qu'il a débarqué des gros chars* hier il a dépensé pas mal pour son **manger** [...] » [25]

Le mot se retrouve aussi dans l'œuvre plus connue de Richard Lévesque, *Le vieux du Bas-du-Fleuve*, dépouillée dans le FTLFQ : « [...] y a de moins en moins de cultivateurs pis de pêcheurs pis de gens comme ça qui travaillent à des ouvrages qui produisent des affaires nécessaires comme du **manger** ou ben du linge. » (R. Lévesque, *Le vieux du Bas-du-Fleuve*, Montréal, 1979, 75).

Ce substantif tiré du verbe correspondant est attesté à une date précoce en français (10^e s., TLF) et figure sans la moindre marque d'usage dans le TLF, qu'il s'agisse du sens de “nourriture” ou de celui, secondaire, de “repas”. C'est qu'il s'agit d'un régionalisme de fréquence, un cas de figure que les ouvrages de référence n'identifient à peu près jamais en raison du temps qu'il faut consacrer à son étude pour bien le cerner. *Manger* est considéré comme un régionalisme de fréquence, puisqu'il est nettement plus courant en francophonie nord-américaine que son équivalent *nourriture* dans l'usage spontané, en particulier celui des gens âgés et peu instruits, ou celui des enfants (Thibault / Drouin 2010). Il s'agit sans surprise d'un emploi implanté à date

ancienne au Québec (dp. 1672, FTLFQ), présent en outre dans tous les créoles à base lexicale française en Amérique et dans l’Océan Indien (Thibault 2008, 23).

Le GR déclare vieilli le sens de “ce que l’on mange, ce dont on se nourrit” (comme dans *le manger et le boire*), mais moderne et populaire la spécialisation de sens “repas” (l’exemple fourni est « On peut apporter son manger. »). Une recherche dans le CFPP de *manger* accompagné des déterminants *le, du, mon, ton, son, votre* ne génère aucun résultat : le substantif *manger* n’y apparaîtrait pas une seule fois. La presse française contient une poignée d’exemples des syntagmes *son manger* et *ton manger*, qui apparaissent toutefois toujours en discours direct. Cela plaide pour une restriction non pas « populaire » (ou pas exclusivement), mais plutôt de nature diamesique : *manger* n. m. “repas” appartient à la langue parlée en France, et constitue peut-être même un régionalisme (au moins de fréquence), au vu des journaux très majoritairement provinciaux qui l’attestent dans la base *Europresse*. Le premier sens signalé dans le GR, “ce que l’on mange, ce dont on se nourrit”, est absent des corpus oraux et, sans en être complètement absent, demeure rarissime dans la presse hexagonale.

5.1.7. *menterie* f. “récit invraisemblable à vocation parfois humoristique, *fable*”

Caractéristique de la « langue des conteurs » d’après la BDLP-Québec, ce sens attesté depuis 1744 (PotierHalford = BDLP-Québec) figure dans le titre même du recueil. Il s’agit vraisemblablement d’une spécialisation sémantique obtenue à partir de celui de “mensonge” (dp. 1609, BDLP-Québec), bien attesté dans l’espace francophone contemporain tant en Europe qu’en Amérique et aux Mascareignes (Thibault 2008, 138). Le fichier lexical du TLFQ contient 491 exemples du mot *menterie*, mais les contextes ne permettent pas toujours de déterminer si l’on a affaire au sens de “mensonge” ou à celui de “récit invraisemblable, *fable*”. On a donc sélectionné à titre d’illustration quatre citations datant des 19^e et 20^e siècles, où le sens, clairement identifiable, correspond bien à celui de “récit invraisemblable, *fable*”.

Attestations FTLFQ (1876-1997) : « – Allons ! allons ! père Siouï, calmez-vous, et contez-nous une de ces petites *menteries* que vous savez si bien apprécier : de notre côté, nous ferons un gros mensonge en vous écoutant sans rire. – C’est une histoire de chasse que vous voulez entendre, probablement ? – Allez pour une histoire de chasse [...] » (A.-N. Montpetit, « Neuf jours chez un trappeur », *L’Opinion publique*, Montréal, 27 juillet 1876, 356)

« – [...] J’ai vu une fois, quand j’étais petite, à Lavaltrie, chez mon père, qu’on s’est réveillé un beau matin avec d’la neige qui bouchait jusqu’au châssis d’la chambre d’en

haut. On était quasiment tout enterré. Y a fallu que mon père i' sorte par la ch'minée pour aller nous désenterrer. C'est la pure vérité. [...] – Ben sûr que c'est pas des **menteries**, renchérit Euchariste.» (Ringuet, *Trente arpents*, Montréal, 1938, 45)

«Et ça va continuer jusqu'à l'aube. Tout y passera : les femmes, la gelée, la faim, le bois, etc... À la fin Jonas va raconter des aventures qu'il a travaillées dans sa tête. La forêt va devenir une grande dame parcourue par les loups. Il donne à tous les hommes le goût de partir. C'est une belle soirée. Pleine de vie et de rêves. Puis les **menteries**, les exploits inventés, les histoires de ce pays cachent la vieillesse.» (J. Garneau, *La mornifle*, Montréal, 1976, 65)

«Le concours de la plus grande **menterie** («*Racontez une histoire incroyable sous la forme d'un récit authentique et courez la chance d'être cru. Professionnels de la menterie et politicien [sic] s'abstenir*») permettra à tous ceux qui le désirent de se délier la langue et de mettre à l'épreuve des talents cachés d'orateur. Dimanche, la meilleure d'entre toutes les **menteries** sera choisie. Et c'est vrai!» (*Le Devoir*, 10 oct. 1997, p. B14)¹²

Le sens de “récit invraisemblable, *fable*” est en recul à l'heure actuelle dans l'usage courant, peut-être parce que la tradition des veillées où se concentraient jadis les «conteurs de menteries», évoquée dans cette enquête ethnographique du début du siècle dernier, a été abandonnée depuis maintenant plusieurs décennies :

«On était allé chez un nommé Jobin, dans le Grand'Brûlé, et là pendant une grande veillée de temps, il ne contait pas autre chose que des **menteries**» (1934, document ethnographique, informateur originaire de Saint-Félicien, FTLFQ).

Le mot est introuvable dans le CFPQ. Dans l'ALEC, le sens recherché n'a pas été enquêté : le mot n'y est documenté que dans le sens de “mensonge”, présent dans tous les points d'enquête (ALEC 2288 «Dire des mensonges»). Un modeste sondage auprès de notre entourage en 2022 a révélé que sur vingt témoins québécois interrogés, seuls trois d'entre eux connaissaient le sens de “récit invraisemblable, *fable*”; ceux-ci ont tous 60 ans et plus et sont originaires de Chaudière-Appalaches, une région rurale située sur la rive sud de Québec. Des enquêtes à plus grande échelle seraient nécessaires afin d'en mesurer plus précisément la vitalité.

Le sens de “mensonge” n'est, lui, pas du tout menacé, en particulier dans la locution *conter des menteries* “raconter des mensonges”, d'après la BDLP (le FTLFQ en recèle en outre des exemples continus tout au long du 21^e siècle), tous types documentaires confondus. Ce qui n'est pas le cas du sens relevé dans les *Contes et menteries*, qui vivote et se restreint désormais à seulement

¹² Les italiques de cet exemple ont été reproduites d'après la typographie du FTLFQ et la mention *[sic]* figure dans le texte de la base interrogée.

certains genres textuels: nous l'avons néanmoins classé dans les maintiens parce qu'il n'est pas encore tout à fait éteint.

5.1.8. *place* f. "portion circonscrite d'un pays, d'une région, *localité*"

Attestations *Contes et menteries*: «[...] il avait l'air de connaître la **place**, d'après ceux qui étaient à l'hôtel hier soir.» [24]; «– Sans indiscretion, vous êtes de quelle **place**, vous, Monsieur?» [121]

Le GR contient la remarque suivante à propos de cet emploi: «Le mot, dans ce sens très général et en emploi libre, est archaïque ou du moins marqué par rapport à *endroit*, *lieu*, etc.». Le dictionnaire Usito signale quant à lui que «l'emploi de *place* (de l'anglais *place*) est critiqué comme synonyme non standard de *endroit*». Le sens général de ce mot étant attesté de façon ininterrompue depuis l'ancien français (FEW 9, 37b, PLATEA), l'hypothèse la plus économique pour expliquer l'origine de ce québécoisisme est toutefois celle d'un héritage maintenu bien avant celle d'un emprunt à l'anglais. Cela dit, il n'est pas non plus impossible que ce sens se soit mieux maintenu en français nord-américain en raison du contact linguistique avec l'anglais: la proximité formelle et sémantique du correspondant anglais *place*, très fréquent dans ce sens à travers tout l'espace anglophone (incluant l'Amérique du Nord) et chronologiquement stable au vu des nombreuses attestations bien échelonnées dans le temps (OED, s.v. *place*), a peut-être exercé une influence dans son maintien.

5.1.9. *vaillant* adj. "qui fait preuve d'ardeur au travail, *travailleur*"

Attestation *Contes et menteries*: «Le petit camelot* m'a confié que quelquefois <Monsieur Tousignant> lui donnait un coup de main pour distribuer ses journaux. – Il est bien correct, a-t-il dit dans son langage étrange^[13]. Il est **vaillant**, t'sais j'veux dire?» [79]

Il n'est pas simple de rendre compte du caractère archaïque de *vaillant* en se fondant uniquement sur les bases textuelles et sur la lexicographie¹⁴. Le

¹³ Ce segment métalinguistique qui marque l'écart intergénérationnel entre la langue du narrateur et celle du jeune camelot ne concerne évidemment pas le traditionnel *vaillant*, mais bien *correct* (*être bien* ~) "convenir" qui est d'un emploi bien plus récent (dp. 1898, FTLFQ). Cet écart est réaffirmé lorsque l'interaction est clôturée par le départ du jeune personnage avec une observation du narrateur sur son style vestimentaire: «Il est sorti en remettant sa casquette – avec la visière vers l'arrière, naturellement.» [80].

¹⁴ La base de données Frantext contient un très grand nombre d'occurrences qu'il faudrait trier manuellement afin de départager les exemples ayant le sens (ancien) de

TLF signale sans marque le sens attesté dans les *Contes et menteries* qu’il définit par “qui montre une grande ardeur au travail” et liste trois exemples puisés dans la littérature, l’un de la fin du 19^e siècle (A. Daudet) et les deux autres du début du 20^e siècle (É. Zola et A. France). Le GR indique quant à lui, sous le sens de “qui a de l’ardeur au travail; qui est prêt à agir, à supporter avec courage les difficultés”, le caractère diatopiquement marqué du sens de “travailleur” avec la marque «régional», sans précision sur les espaces francophones éventuellement concernés. Il faut dire qu’il n’est pas aisé de déterminer en quoi le sens de “travailleur” se distinguerait de celui de “qui a de l’ardeur au travail”. Pourquoi avoir identifié un sous-sens? Le sens de “travailleur” et celui de “qui a de l’ardeur au travail” ne représentent pas des sèmes distincts (l’un n’a pas plus ou moins de sèmes que l’autre). Plus que probablement, le GR a produit un artefact dictionnaire qui, soumis à un examen attentif de la documentation, faillirait. Si l’on se fie aux citations recueillies dans la lexicographie, cette acception se restreint au domaine littéraire en France et elle se concentre dans des œuvres parues au 19^e siècle.

Le dictionnaire Usito n’en dit pas davantage: il ne signale pas l’emploi comme un québécoïsme et se contente d’illustrer le sens défini (“qui montre une grande ardeur au travail”) en citant l’autrice québécoise Marie Laberge: «Elle continue, vaillante, refusant sauvagement cette idée.» (1992).

Ce sont les enquêtes dialectologiques du siècle dernier, les enquêtes orales menées au début des années 2000 et la presse qui permettent d’obtenir des indices plus sûrs de la vitalité de cet emploi au Québec. *Vaillant* a été relevé durant les enquêtes de l’ALEC (1970): la glose de la question 2263 ‘être actif’ ne convient toutefois pas, puisqu’un très grand nombre de témoins ont répondu *travaillant* (qui ne veut pas seulement dire “être actif”), aux côtés duquel *vaillant* a aussi été élicité dans l’ensemble des points du domaine d’enquête (ALEC 2263; v. aussi ALEC 2261 ‘être paresseux’, où la tournure négative *pas vaillant* a été recueillie aux points 24 et 82). Il est aussi présent dans les enquêtes orales contemporaines, une fois en 2009 dans le CFPQ (*pas vaillant*, sous-corpus 16) et à six reprises en 2011 lors d’enquêtes orales effectuées à La Pocatière pour le projet *Phonologie du français contemporain* (PFC, consulté sur le FDLQ).

Dans la presse québécoise (et acadienne), il se lisait encore récemment dans des articles parus durant la pandémie de Covid-19:

“qui a de l’ardeur, du courage”, de ceux présentant celui de “pourvu d’une santé robuste” et enfin, de ceux qui ont celui de “qui fait preuve d’ardeur au travail”. En balayant rapidement les résultats, on s’aperçoit que ce dernier paraît bien plus rare que les deux premiers.

«On pense aussi à tout le **vaillant** personnel qui œuvre dans les magasins d'alimentation, dans les pharmacies, dans les garages ou même ailleurs.» (22 avril 2020, *L'Acadie Nouvelle*, Alcide F. Leblanc, «Le COVID-19 nous oblige à réfléchir»)

«Les propriétaires du Vignoble de l'Orpailleur ont vécu tout un épisode d'angoisse lorsqu'ils ont appris que les frontières fermaient le 17 mars, eux qui devaient recevoir leurs travailleurs étrangers le lendemain pour entamer la taille cruciale de leurs 166 000 plants de vigne. «C'était une catastrophe. J'étais certain de n'avoir personne pour la taille. On a publié des annonces sur Facebook et par chance, j'ai trouvé du monde **vaillant**», exprime avec soulagement l'un des propriétaires du vignoble». (13 mai 2020, *La Terre de chez nous*, Martin Ménard, «Par chance, j'ai trouvé du monde **vaillant**», p. A14)

5.2. *Archaïsmes*

5.2.1. *engeances* f. pl. “groupe de personnes méprisables”

Attestation *Contes et menteries*: «Que votre mari barre bien les portes, puis qu'il garde son fusil pas loin, on sait jamais avec ces **engeances-là**» [25]

Les dictionnaires usuels se contentent de signaler la connotation péjorative de ce substantif lorsqu'il est appliqué à des êtres humains, mais négligent de préciser son caractère archaïque. Les citations choisies pour l'illustrer sont pourtant vieilles de plus d'un siècle et demi au moins (le GR cite Scarron, Musset, etc.; Usito fournit un ex. de 1837 d'Aubert de Gaspé). Quant au FTLFQ, il n'en contient que trois attestations comprises entre 1948 et 1974, toutes tirées de contes et de récits fantastiques. Le FDLQ, lui, fournit 68 attestations entre 1830 et 1994 (les exemples se concentrent tout particulièrement dans les œuvres parues avant 1990), toutes issues de classiques littéraires québécois (Ph. Aubert de Gaspé, L.-H. Fréchette, G. Guèvremont, L. Groulx, M. Tremblay, etc.). Le mot apparaît à plusieurs reprises sous la plume de Victor-Lévy Beaulieu, figure (indépendantiste) par excellence de la défense du patrimoine littéraire (et culturel) québécois et originaire du Bas-du-Fleuve où il est surnommé affectueusement *VLB*. C'est peut-être sa notoriété et son influence (littéraire, politique) dans la région qui explique la présence du mot dans les *Contes et menteries*.

Nulle trace de ce mot dans l'ALEC, mais les informations livrées sont évidemment conditionnées par ce qui a fait l'objet d'une question d'enquête. Il est significativement absent des corpus oraux, québécois et français¹⁵.

¹⁵ Mais si on cherche *engeances* dans le module de recherche de Google Livres, on trouve quelques dizaines d'exemples en France depuis 2000, dans des livres de science-fiction, des policiers, etc. Avant cette date, *engeance(s)* se faisait toutefois

Les exemples dans la presse canadienne sont rarissimes : seules 27 attestations (1984-2018) se trouvent dans l'ensemble des archives de la base Euro-press, toutes sources canadiennes francophones confondues. Il n'est pas rare que les chroniqueurs recourent aux guillemets lorsqu'ils l'emploient :

« *Celebrity* nous ressort plutôt une série d'épisodes, tantôt désopilants, tantôt vulgaires [...], sur sa hantise des milieux artistiques (la télévision, le cinéma), sa peur des femmes et sa difficulté à composer avec ces deux «engeances» lorsque celles-ci se superposent. Bref, rien de nouveau sous le soleil d'Allen. » (21 novembre 1998, *Le Devoir*, Martin Bilodeau, « Un petit Allen », p. B7)

5.2.2. (*faire*) *étriver* v. tr. et intr. “contrarier ; taquiner”

Attestation *Contes et menteries* : « Ça fait qu'on s'est retrouvé une dizaine de personnes, au moins, assis sur le perron du magasin Chamberland, à se conter des histoires puis à se **faire étriver**. » [119]

L'histoire de ce verbe, absent des dictionnaires courants (GR, TLF), n'a pas encore été faite. Nous commencerons donc par poser quelques jalons utiles qui permettront de présenter ensuite la continuité dans laquelle s'inscrivent les données québécoises modernes.

Le sens le plus ancien de ce verbe, “quereller, disputer”, est bien attesté en afr. (12^e s., DEAF). En mfr., il apparaît dans des sens apparentés en emploi transitif (*étriver qn* “affronter qn”), en emploi intransitif (*étriver* “combattre”) et en emploi pronominal (*s'étriver* “s'évertuer, s'efforcer de”). Dès cette période, des emplois métaphoriques sont attestés : “contester ; refuser (de) ; s'opposer à” (DMF 2020).

Vers la fin du 16^e siècle, le verbe se raréfie dans la documentation et il faut aller chercher pour en trouver des attestations dans les glossaires dialectaux du 19^e siècle et dans les atlas linguistiques du siècle dernier, qui relèvent le maintien dans les parlers septentrionaux (wallon, picard) et normands des emplois métaphoriques attestés en moyen français. C'est là le point de départ qui a ensuite donné lieu au sens atténué de “taquiner”, caractéristique des parlers normands, bas-manceaux et haut-manceaux (FEW 17, 256a, *STRĪD).

Dans les dialectes normands, le verbe est le plus souvent intransitif et n'apparaît qu'en construction factitive (FEW 17, 256a, *STRĪD), peut-être par analogie avec des structures comme *faire enrager*¹⁶, ce qui a pour effet de délé-

rare : ce n'est donc plus un archaïsme en France à l'heure actuelle, mais un usage littéraire qui refait surface ponctuellement.

¹⁶ On serait donc passé de *je l'ai étrivé* à *je l'ai fait étriver* par analogie avec des structures comme *je l'ai enragé* > *je l'ai fait enrager*. *Étriver* présente toutefois une contrainte

guer la réalisation de l'action à un autre actant. Cette structure est la première attestée en français québécois et elle n'y sera concurrencée par *étriver* (tout court) qu'à partir du 20^e siècle (cf. dernier exemple cité) :

« Là-dessus elles **faisaient étriver** l'autre Robert, le père de ce docteur, lui disant qu'il devait se préparer à faire des noces. » (1849, Eugène L'Écuyer, *Christophe Bardinnet*, 11)

« Ce malheureux bétail le fit devenir la risée du village. [...] Quelquefois, ils se tenaient quatre ou cinq pour le voir passer, et aussitôt que mon gendre montrait le bout du nez, ils se mettaient à se crier l'un à l'autre pour le **faire étriver**: – [...] Un poulain de trente ans, qui a la queue comme un radis, et des yeux de ferblanc. Rien que pour le voir ça vaut de quoi. Hé! l'américain, donnez lui [*sic*] donc une piastre, il n'y en a plus dans le pays comme celui-là. Je vous laisse à penser si ces risées le mortifiaient. » (1859, Paul Stevens, « Lecture de Mr. Paul Stevens, le 15 mars 1859: esquisses de mœurs. Influence des mauvaises liaisons; effets désastreux de l'intempérance », *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, Montréal, 1, 10, 153-154)

« Jusque là notre défricheur, sans être tout-à-fait insensible aux grâces et aux amabilités du beau sexe, n'avait eu aucune sérieuse affaire de cœur. Il s'était contenté de **faire étriver** toutes les filles de sa connaissance. Celles-ci s'amusaient de ses drôleries, et lorsqu'il devenait trop agaçant, lui ripostaient énergiquement; mais c'est tout ce qui s'en suivait. » (1864, Antoine Gérin-Lajoie, « Jean Rivard, économiste », *Le foyer canadien*, 2, 59-60)

« À la campagne c'est la coutume, tous les dimanches, d'aller veiller. Il est petit le nombre de ceux qui passent le dimanche soir sous le toit paternel. On flétri [*sic*] du nom de vieux garçon celui qui montre trop de goût pour la vie au coin du feu, seul avec sa pipe. Et quand l'occasion s'en présente on ne manque pas de le **faire étriver**. » (1893, Auguste Fortier, *Les mystères de Montréal*, 105)

« Bande de grands haïssables! Laissez-le donc arriver, le pauvre petit, avant de commencer à l'**étriver**! » (1919, Frère Marie-Victorin, *Récits laurentiens*, 74)

La construction *faire étriver* persiste jusqu'en 1994. Elle se lit pour la dernière fois dans le roman *Aurore l'enfant martyre* d'André Mathieu, une œuvre ayant marqué l'imaginaire collectif québécois qui relate la tragique histoire vécue d'une enfant ayant succombé aux coups de ses parents :

« C'était le deuxième voisin, Adjutor Gagnon, trente ans, sans lien de parenté proche avec lui, un homme de bon visage aisé et au menton bifide. « – Je t'ai vu travailler de loin pis comme j'avais pas grand-chose à faire avec un temps aussi rechi-gneux, me suis dit: quen, je vas aller le **faire étriver** un peu... » C'était parler pour parler car Adjutor connaissait la placidité de son jeune et imposant voisin. Son entrée de jeu visait à l'amadouer. » (1994, André Mathieu, *Aurore l'enfant martyre*, 141-142)

syntagmatique particulière, au contraire d'*enrager*: on peut dire *j'enrage!* mais on n'observe nulle part **j'étrive!*

L'histoire en question se déroule au début du 20^e siècle à la campagne et il est fort probable que l'auteur, dans sa reconstitution historique (il s'agit, rappelons-le, d'un fait vécu), ait sélectionné soigneusement un vocabulaire qu'il jugeait représentatif de l'époque et du lieu. Il avait en outre certainement lui-même une compétence au moins passive de ce lexique traditionnel d'antan, puisqu'il était originaire de Saint-Honoré (Beauce), une petite municipalité située en milieu rural où le verbe *étriver* était toujours bien vivant dans les années 1970 (ALEC 2275 'taquiner' 109, 111, 112).

On notera aussi que le verbe y apparaît en discours direct, ce qui n'est pas le cas dans les extraits du 19^e siècle. Cela suggère qu'une restriction diaphasique se met en place au cours du 20^e siècle; de fait, après 1980, lorsqu'il figure au beau milieu de la narration, il apparaît presque systématiquement en emploi autonymique (pourvu de guillemets, le plus souvent). Les emplois autonymiques ne sont pas rares non plus au théâtre, comme en témoigne cet extrait tiré d'une pièce traduite et adaptée par Michel Tremblay d'une œuvre du dramaturge américain Paul Zindel (1967):

«– Catherine: [...] Elle a donc recommencé courageusement à faire face à sa joyeuse bande de monstres qui en ont profité pour commencer à «l'*étriver*»! – Celia: Comment ça, «l'*étriver*»? – Catherine: Ben oui, en classe... y y faisaient des farces... Y'ont commencé avec des p'tites balles de papier... t'sais comme c'est à la fois drôle et agréable... wang!» (1971, ...*Et Mademoiselle Roberge boit un peu*, 27-28)

L'«étrangeté» du verbe y est suggérée par des guillemets dans le texte, tandis qu'à l'oral, c'est une glose plus ou moins synonymique à l'intention du personnage de Celia (et sans doute, peut-on penser, pour le public) qui remplit cette fonction. Les exemples comparables (glosés en discours direct ou encadrés de guillemets dans les passages narratifs) ne manquent pas non plus chez les romanciers, dont Gabrielle Roy, Victor-Lévy Beaulieu, etc.

Après 1994, le verbe apparaît désormais sans l'auxiliaire *faire* et n'est plus qu'un mot-souvenir: les dernières attestations (rarissimes) se lisent dans la presse, dans des articles comportant des références à la langue traditionnelle (mise en scène dans les téléromans d'autrefois, p. ex.):

«Avec Les Filles de Caleb^[17], mon B apprend de nouveaux mots pour désigner l'ordinaire. <C'est quoi une bécosse, maman?> Et une <mornifle> et <s'*étriver*>, <jober>, un <signe de croix>.» (22 mai 2009, *Le Devoir*, «À l'école d'Émilie Bordeleau», Josée Blanchette, p. B10)

«La langue acadienne est riche et diversifiée, elle évoque parfois Rabelais et la France du XVI^e siècle avec des mots comme sieau (seau) et éloèses (éclair) ou

¹⁷ La trame narrative du téléroman *Les filles de Caleb*, diffusé sur les ondes de Radio-Canada de 1990 à 1991, se déroule entre 1892 et 1917.

encore laisse voir l'importante influence de la mer: haler (tirer) et amarrer (attacher). On remarque certains mots (surtout de villages et de rivières) empruntés au micmac et d'autres à l'anglais (enjoye-toé, tout un mess). Et certains mots tout simplement délicieux comme: virouner et *étriver*.» (23 octobre 2007, *L'Acadie Nouvelle*, «Ce cher accent», Odette Castonguay, 2)

Dans les *Contes* de Lévesque (2002), il s'agit ainsi incontestablement d'un verbe obsolète destiné à ancrer le récit dans le passé.

5.2.3. *gros chars* m. pl. “locomotive et ensemble des wagons qu'elle entraîne, *train*”

Attestation *Contes et menteries*: «Depuis qu'il a débarqué des **gros chars** hier il a dépensé pas mal pour son manger, sans compter les traites qu'il a payées largement à l'hôtel.» [24]

Les transports ferroviaires se développent dans l'est du Canada avant même la naissance de la Confédération (1867): le train apparaît vers 1836 pour le transport de marchandises. Celui-ci est d'abord désigné sous l'appellation *les chars* (p. métonymie consistant à transférer la dénomination des éléments composant le tout pour nommer l'ensemble): *les chars* “les wagons” > *les chars* “le train”. L'apparition vers la fin du 19^e siècle du tramway entraînera dans un second temps le besoin de distinguer ces *chars*-là des plus petits destinés au transport des personnes en milieu urbain et de nouveaux composés voient alors le jour: *petits chars* (dp. 1879, FTLFQ) pour le tramway, puis *gros chars* (dp. 1912, FTLFQ), pour le train en concurrence avec la forme simple dont l'usage s'est maintenu pour celui-ci.

Les attestations de *gros chars* s'observent de façon relativement continue dans le FTLFQ sur une période comprise entre 1912 et 1994. À partir des années 1970, le composé n'apparaît toutefois plus que dans des textes historiques, flanqué le plus souvent de guillemets ou bien en italique. Il en est de même dans les articles de presse récents relatant le passé (ici en lien avec un odonyme):

«Le nom serait resté selon l'historien avec l'arrivée des tramways électriques en 1892. «On appelait les tramways, les petits chars, pour les différencier des **gros chars** que sont les trains» assure pour sa part Benoit Clairoux, historien et conseiller aux affaires publiques à la Société de transport de Montréal (STM).» (26 février 2020, *Courrier Ahuntsic*, Amine Esseghir, «Une rue des <petits chars> à Ahuntsic», 1-3)

On pouvait s'attendre à ce que le composé devienne rapidement un mot-souvenir, puisque le train subit un déclin partout en Amérique du Nord après

la Seconde Guerre mondiale, fortement concurrencé par l’avion et surtout par l’automobile.

Déjà en 1970 dans les enquêtes de l’ALEC, *gros chars* n’est relevé qu’en quatre points (ALEC 1136 ‘wagons de chemin de fer’ 63, 70, 85, 111) tous situés dans des zones rurales très éloignées des grandes villes. De nos jours, il ne subsiste plus que dans les locutions figées à sens métaphorique *c’est pas les gros chars* “c’est d’une qualité médiocre” et *avoir vu passer les gros chars* “être expérimenté, clairvoyant”, et le sens de départ est devenu opaque pour un grand nombre de locuteurs.

5.2.4. *hardes* f. pl. (collectif) “pièces d’habillement, vêtements”

Attestation *Contes et menteries*: «Des **hardes** multicolores sèchent sur la corde tendue d’une roulotte à l’autre» [46]

Au Canada, ce type lexical (sans connotation péjorative) est un régionalisme emblématique de l’Acadie où il est toujours bien vivant, tout comme aux Antilles, en créole martiniquais (où il est toutefois concurrencé par l’équivalent plus récent *linge*) et surtout, dans les créoles conservateurs de la Dominique et de Sainte-Lucie où il domine à l’heure actuelle (Thibault / Avanzi 2023, 35).

Le français québécois contemporain lui préfère *linge*, mais cette forme n’a pas toujours régné sans partage. *Hardes* se trouve sans difficulté dans les textes de la pratique aux 17^e et 18^e siècles, dans les comptes des Ursulines de Québec (Paradis 1975, 53), ceux de l’Hôtel-Dieu de Montréal (Francœur 1993, 130) et ceux d’un notaire de Château-Richer, non loin de Québec (Paradis 1976, 132). Il a été relevé au 18^e siècle au Détroit (Bénéteau / Halford 2008, 279) et les attestations au 19^e siècle sont continues dans les papiers privés et les textes littéraires (FTLFQ). Mais la suite des attestations suggère un effondrement rapide de ce type lexical dans les grands centres : seuls quelques bastions lui sont restés fidèles dans la Belle Province au 20^e siècle, dont le Saguenay–Lac-Saint-Jean (Tremblay 1949, 17; Lavoie 2528 ‘vêtement’¹⁸) et l’Île-aux-Coudres (Seutin 1975, 301). Le dictionnaire Usito, qui attribue à *hardes* la marque «vieilli» tout en le signalant comme un emploi canadien¹⁹, en cite un exemple datant de 1941 d’Alain Grandbois, originaire de Portneuf.

¹⁸ *Hardes* n’est toutefois pas le type lexical dominant dans cette enquête menée durant les années 1970 dans les régions de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il n’a été relevé que dans cinq localités (points 7, 21, 25, 27, 36). Ce sont *linge* et (plus encore) *butin* qui prédominaient alors dans cette région.

¹⁹ L’étiquette diatopique «UA» (usage acadien) – sans «vieilli» – conviendrait certainement mieux. En français laurentien, il est complètement éteint dans la langue cou-

Ces régions (Saguenay, Île-aux-Coudres, Portneuf), rurales ou forestières, sont des aires linguistiques notoirement conservatrices. Les attestations qui concernent le Bas-du-Fleuve, textes et enquêtes confondus, manquent significativement à l'appel.

Les *Contes et menteries*, où *hardes* participe à ancrer le récit dans une époque révolue, ne sont pas les seuls à receler cet archaïsme. À partir du 20^e siècle, les romans du terroir s'en sont aussi emparés (1937, *Menaud, maître-draveur*, F.-A. Savard; 1945, *Le Survenant*, G. Guèvremont, etc.), ce qui permet d'envisager qu'il pourrait s'agir d'un emprunt intertextuel.

5.2.5. *jeunesses* f. pl. (collectif) "groupe de personnes considérées du point de vue de leur jeune âge, *jeunes*"

Attestations *Contes et menteries*: «Mon histoire se passe autour de 1950, je dirais. C'était dans le plein de l'été; il faisait chaud, mais pas moyen de travailler dans les champs: il mouillait comme orignal qui pisse depuis deux jours. **Les jeunes** ne savaient pas trop quoi faire de leur corps, ni les autres non plus, pour dire le vrai.» [119]

«La grand'messe, c'est meilleur pour **les jeunes**. C'est de leur âge: ils se lèvent tard le matin. Nous autres on... – **Les jeunes! Les jeunes!** l'interrompt Jeanne d'une voix dure. Drôle de jeunesse! Ça s'habille comme la chienne à Jacques, ça mâche de la gomme en pleine église, ça sort fumer sur le perron durant le sermon...» [179]

«– Tu diras toujours ben pas que **les jeunes** d'astheure sont pas mécréants, grommela la grosse femme en sortant la rôtissoire du four.» [180]

Pour décrire la formation de ce québécoisisme, il faut rappeler le schéma d'origine (*une*) *jeunesse* "(un) individu (jeune)" vs (*les, des*) *jeunesses* "somme d'individus (jeunes)". Le premier des deux termes du schéma est attesté au début du 17^e siècle (av. 1605, Vauquelin de la Fresnaie, TLF) au sens de "jeune fille". Celui-ci reçoit l'étiquette «populaire» dans la lexicographie vers la fin du 18^e siècle (Fér 1787), mais n'en continuera pas moins d'être repris tout au long des 19^e et 20^e siècles dans la littérature (TLF):

«Le soir, dîne le jeune ménage Gautier. La petite femme, une **jeunesse** ratatinée et vieillotte» (1874, Jules de Goncourt, *Journal: mémoires de la vie littéraire*, t. 1, 1005)

«L'héritière des Pandolfini, la plus belle **jeunesse** de Milan» (1925, Pierre-Jean Jouve, *Paulina*, 89)

rante et y est devenu, tel qu'on le constate ici, un usage littéraire rare, archaïsant ou encore très péjoratif.

Les exemples équivalents dans la documentation québécoise sont peu nombreux :

« Le six-pâtes fut sans contredit la pièce de résistance. Les premiers y goûtèrent avec une légère méfiance. – Vous me jurez, demanda un vieux de Maska, qu’il rentre rien de ce qui porte plume, dans ce plat-là ? – Pourquoi, le père ? demanda une **jeunesse**. – C’est contraire à mon estomac. » [...] (1947, Germaine Guèvremont, *Marie-Didace*, 110)

Une grande quantité d’exemples représentent un emploi attributif, qui ne sont pas spécialement liés à un référent féminin :

« – Un maudit bon homme, le Survenant ! - Quoi ! on n’a qu’à lui regarder l’épaisseur des mains. Il est encore une **jeunesse**. Ça se voit. » (1945, Germaine Guèvremont, *Le Survenant*, 127)

Les emplois au pluriel en référence à un groupe de femmes, occasionnels, apparaissent vers la fin du 18^e siècle :

« D’un air de mystère, la bonne Saint-Just m’adresse cette exhortation : « mon cher ami, vous avez beaucoup vu de **jeunesses** : qu’y avez-vous gagné ? La vérole. » (1783, comte Honoré de Mirabeau, *Le libertin de qualité, ou Ma conversion*, 17)

« J’entendais quelquefois un doux bruit de grelots, et me penchant, j’aimais ce gros homme en sabots qui se hâtait pour vendre aux phthysiques [*sic*] **jeunesses** la consolation du tiède lait d’ânesses. » (1873, Charles Cros, *Le coffret de santal*, 118)

Aucune des 508 citations qu’on obtient en interrogeant le FTLFQ (pour une recherche de *jeunesse* en tant qu’entrée lemmatisée et du syntagme *les jeunesses* dans les citations²⁰) ne correspond aux emplois au pluriel répertoriés ci-dessus pour le sens de “jeunes personnes de sexe féminin”. C’est le deuxième terme du schéma, (*les, des*) *jeunesses* “groupe d’individus jeunes (tous sexes confondus)” qui se lit sans interruption dans la documentation québécoise, dans les enquêtes ethnographiques du début du 20^e siècle comme dans le discours littéraire aux 19^e et 20^e siècles :

« – Parbleu c’est bien vrai : allons, il faut aller mettre les chevaux sur les voitures, répondit le maître de la maison. Puis ouvrant la porte de la chambre où l’on s’amusait : Ah ! ça, vous autres là, on va aller faire baptiser l’enfant. Toi, Baptiste, tu seras compère et tu peux choisir Madeline pour ta commère. Allons, vous autres, les femmes préparez le petit pour le compérage. Les **jeunesses**, allez atteler, vous prenez la Bégonne. (1863, Joseph-Charles Taché, *Forestiers et voyageurs*, 64-65)

²⁰ Ces deux méthodes pour obtenir les résultats font que les occurrences se recourent parfois, c’est-à-dire que certains exemples reviennent plus d’une fois. Le nombre d’occurrences se situe en réalité autour de 400.

« Des jeunes gens du village, très élégants dans leurs pelisses à col de loutre paraient avec déférence au Vieux Nazaire Larouche, un grand homme gris aux larges épaules osseuses qui n'avait rien changé pour la messe à sa tenue de tous les jours [...] – Eh ben, monsieur Larouche, ça marche-t-il toujours de l'autre bord de l'eau ? – Pas pire, les **jeunesses**. Pas pire ! » (1916, Louis Hémon, *Marie Chapdelaine*, 2-3)

« – J'vas t'faire une bonne ponce. Pi, t'à l'heure, j'irai qu'ri de l'herbe-à-dinde pour te faire de la tisane. – Tais-toé donc, Mélie. Pendant que tu y es pourquoi est-ce que tu fais pas d'mander le curé, pi le notaire. J'sus pas malade. J'ai jamais été malade. Tu m'prends pour une guénille comme les **jeunesses** d'aujourd'hui. » (1938, Ringuet, *Trente arpents*, 28)

« Là, y a changé d'air, pis y a dit qu'la lettre, c'tait une farce, une farce du neveu à sa femme, qu'à c't'âge-là, les **jeunesses** sont fous comme balais [*sic*], pis qu'y pensent pas deux secondes à qué cé qu'y font. » (1981, Marie Laberge, *C'était avant la guerre à l'Anse-à-Gilles*, 46)

Son caractère récurrent (parfois dans un même texte) et continu (dans l'ensemble de la documentation) chez des auteurs québécois suggère – comme pour *hardes* – que nous avons affaire à un usage traditionnel que s'est approprié d'abord la littérature du terroir. Le motif « archivé » (Neveu 2010, 74), repris d'une œuvre à l'autre, d'une génération d'auteurs à la prochaine comme un clin d'œil aux œuvres qui ont précédé, aura fini par devenir un emblème du passé (langagier, mais aussi littéraire).

Cet emploi est aussi attesté dans la littérature française, mais y est tardif et rare, ce qui suggère qu'il n'a jamais réussi à s'installer durablement dans l'usage²¹. Soit il s'est formé pour s'effondrer presque aussitôt (conurrencé par le sens hégémonique de “jeune fille” ou par le syntagme *la jeunesse*, bien plus fréquent), soit encore son caractère ponctuel indique un usage souterrain (stigmatisé) qui ne se retrouve à l'écrit qu'occasionnellement.

« – Je crois, dit en cet endroit la servante du curé, que vous pourriez passer un bout de l'histoire. Ce n'est pas bien intéressant de savoir toutes les mauvaises raisons que chercha cette mauvaise femme pour surprendre la religion de notre champi. – Soyez tranquille, mère Monique, répondit le chanvreux, j'en passerai tout ce qu'il faudra. Je sais que je parle devant des **jeunesses**, et je ne dirai parole de trop. [...] – Quel âge avez-vous donc, François ? qu'elle lui dit, essayant de lui donner du *vous*, pour lui faire comprendre qu'elle ne voulait plus le traiter comme un gamin. – Oh ! ma foi ! je n'en sais rien au juste, répondit le champi » (1850, George Sand, *François le Champi*, 279)

²¹ Les attestations françaises que l'on a examinées dans la base Frantext ne permettent pas toujours de savoir, parfois en raison du manque de contexte, si le référent est un groupe de jeunes femmes ou un groupe de jeunes (tout court), au contraire des attestations québécoises pour lesquelles ce problème s'est rarement posé. Cela dit, cette difficulté n'empêche pas de constater que ce sens demeure nettement moins représenté dans les données françaises.

« La place en pente, la route qui la traverse comme une rivière traverse un lac, étaient pleines de fermiers qui venaient chercher des domestiques, et de **jeunesses** qui cherchaient à « se louer ». Les jeunes gens en quête d’une place de charretier avaient leur fouet pendu au cou; ceux qui voulaient s’engager comme laboureurs mordaient une feuille verte ou la portaient à leur chapeau; les filles tenaient une rose à la main, et elles étaient pauvrement vêtues, de leur plus mauvaise robe, oui, pour qu’on ne les crût point dépensières » (1907, René Bazin, *Le blé qui lève*, 44)

L’emploi qui domine dans la documentation française est celui servant à désigner divers rassemblements politiques (*les jaunesses hitlériennes, communistes*, etc.) qui ont vu le jour au fil de l’histoire (TLF, III, C). Au Québec, de tels usages existent aussi (p. ex. les orphelins de Duplessis, désignés sous l’appellation *Jeunesses-Canada* en 1981 dans la pièce *C’était avant la guerre à l’Anse-à-Gilles* de Marie Laberge, 90), mais cela n’a pas compromis la vitalité de l’hypéronyme collectif *les jaunesses*.

Le dictionnaire Usito ne contient pas l’emploi relevé dans les *Contes et menteries*. Il a été recueilli durant les enquêtes de l’ALEC, dans les matériaux appelés « vocabulaire de contexte » qui ne sont pas les réponses spécifiquement en lien avec la question posée mais des données connexes recueillies par les enquêteurs. Le syntagme *les jaunesses* “jeunes gens” a été relevé aux points 27 (ville de Québec) et 147 (Gaspésie) des questions 1997 ‘Ceux qui fêtent le mardi gras’ et 1998 ‘Ceux qui fêtent la mi-carême’. Le corpus oral Estrie 1974 en contient 8 attestations, ce après quoi il disparaît des corpus oraux²².

À l’écrit, nous avons vu qu’il persiste après les années 1970 (cf. supra) dans des œuvres littéraires québécoises parmi lesquelles le recueil des *Contes et menteries* représente pour l’heure le *terminus ad quem*. Mais la presse, elle, en recèle d’autres attestations plus récentes, où il s’agit – comme dans les *Contes et menteries* – de se moquer affectueusement d’une jeune génération et en particulier de caractéristiques langagières qui lui sont associées.

« Mais c’est un peu wack (comme disent **les jaunesses**) quand tu décides soudain que ton spot de festivaleux est à deux pouces devant ma face qui n’a soudain plus aucun autre horizon que ta chemise hawaïenne qui sent le dalot ! » (25 juillet 2023, *Le Charlevoisien* [numérique], « Petit kit de survie du festivalier », Émélie Bernier)

²² Les enquêtes atlantographiques et les corpus oraux – mêmes les plus écologiques, cela se sait – ne permettent pas toujours de documenter des faits pourtant relativement courants. La rareté des exemples contenus dans l’ALEC et dans les corpus oraux ne doit donc pas faire penser que *les jaunesses* était déjà rare dans les années 1970 dans l’usage spontané. De nos jours, il est vrai qu’il s’agit d’un trait rarissime (rural ?) ou employé par plaisanterie. Nous avons nous-même eu l’occasion d’entendre à quelques reprises cette expression consacrée plaisante dans la région de Chaudière-Appalaches chez des personnes âgées: *les jaunesses sont parties jaunesser*.

«Par un beau dimanche soir d'été, sur la rue Girouard Est, la police est envoyée pour disperser une centaine d'adolescents qui y faisaient un party improvisé. Émoi chez certaines voix qui en profitent pour glousser leurs benwoyodon, çatudelalure et ousquonsenva habituels quand ils voient ce type de nouvelles passer sur les réseaux sociaux. Ces commentaires me font toujours bien rire. Comme si les **jeunesses** précédentes ne s'étaient jamais regroupées <quelque part pas rapport> pour s'amuser, rire et parler fort pendant que d'autres dormaient.» (20 juillet 2023, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, «Ah les jeunes», Christian «Willie» Vanasse, 4)

Nous avons classé ce syntagme parmi les archaïsmes, nonobstant son emploi ponctuel dans la presse, en raison de son absence dans les corpus oraux après 1974 ainsi que du fait qu'il s'agit peut-être d'un héritage littéraire dans les *Contes et menteries*.

5.2.6. *saoul comme la botte* loc. adj. “très ivre”

Attestation *Contes et menteries*: «Il paraît qu'on l'a ramassé **saoul comme la botte**. Il s'était endormi sur le perron de l'église.» [24]

La graphie *saoul* est archaïsante. Elle a été remplacée par *soûl* vers la fin du 17^e siècle dans la lexicographie (Rich 1680; Ac 1694, etc., FEW 11, 249b, SATULLUS), ce qui ne l'empêchera toutefois pas de persister dans l'écrit fictionnel jusqu'au siècle dernier (Frantext).

Cette innovation phraséologique québécoise est formée sur le modèle de *saoul comme la + botte* f. “tonneau servant de mesure de capacité et de poids, variable selon les régions et les pays” (‘vx’, TLF)²³. La métaphore se construit à l'intérieur d'un même cadre référentiel (la vente et la consommation d'alcool) sur le sème /rempli/ appliqué à un individu enivré.

La base Frantext contient deux exemples datant du 19^e siècle d'une construction similaire, *saoul comme la bourrique*. Le premier se lit en 1837 dans la correspondance de George Sand («Jacques Cher ami est *saoul comme la bourrique* du diable») et le second, sous la plume de Jules Vallès: «[...] il était toujours au mannezingue du coin, d'où il partait tous les soirs *soûl comme la bourrique* à Robespierre, en insultant la veuve Capet.» (1881). La particularité de ces exemples, tout comme l'attestation relevée dans les *Contes et menteries*, est la présence de l'article défini *la*, puisque de nos jours, de part et d'autre de l'Atlantique, *c'est soûl comme un(e)* + subst. qui s'est imposé dans l'usage.

²³ La locution ne peut pas être mise en relation avec mfr. *boire comme botte* (1390/1410, DMF, s.v. *botte*² f.) qui est un hapax.

Dans la vieille Europe, celle-ci avait déjà commencé à concurrencer la première dès le 19^e siècle: *saoul comme une grive* (1843, Sue), *soûl comme une bourrique* (1887, Zola). Au Québec, Usito enregistre *soûl comme une botte* avec un extrait tiré du roman *Don Quichotte de la démanche* (1974) de Victor Lévy-Beaulieu: «[Il] marche dans les broussailles, tétant du gin tiède, soûl comme une botte». Il s'agit là de l'une des attestations littéraires les plus précoces, puisque la forme avec l'article indéfini n'apparaît dans la documentation québécoise que vers la fin des années 1960 (FTLQ), d'abord dans des entretiens ethnographiques, puis dans la littérature. Elle est absente des données de l'ALEC (268 'Ivre comme'), qui contient *soûl comme la botte et plein comme la botte*, parmi d'autres (*rond comme un œuf, chaud comme une grive*, etc.), dans plusieurs points d'enquête qui ne se concentrent pas spécifiquement dans une région en particulier. Le remplacement de *saoul comme la botte* par *soûl comme une botte* au Québec s'initie donc au début des années 1970. Ce constat nous amène à préciser que même si ce cas de figure ne représente pas un héritage remontant au temps de la colonisation – ce qui est souvent classiquement le cas pour les archaïsmes – il s'agit tout de même d'un emploi qui présente un statut archaïque dans les *Contes et menteries* dans la mesure où il a été évincé par un autre néologisme trois décennies avant la parution du recueil.

L'évolution de la détermination vers la sous-détermination dans les locutions adjectivales comparatives examinées ici (le remplacement de *la* par *une*) est conditionnée par plusieurs facteurs touchant la syntaxe, l'influence entre variétés de français et la disparition de la réalité concernée. Précisons d'emblée que c'est l'article défini qui s'observe pour les exemples relevés dans Frantext de *soûl comme la bourrique (du diable, de Robespierre)*, puisqu'il est question d'un âne en particulier et pas n'importe lequel, ce qui est suggéré par le complément introduit par *de* et *à* qui suit. Mais la chronologie des attestations n'est pas pour autant imputable aux aléas des formules et demeure cohérente. La forme avec *la* est la première attestée (dans la documentation québécoise), parce qu'elle implique une unité de mesure qui constitue un référentiel externe déterminé (comme *le mètre, la livre*, etc.) pour lequel la définitude est un critère sémantico-pragmatique essentiel (cette unité de mesure-ci et le volume qu'elle sous-entend). Ce besoin référentiel de définitude a commencé à être délaissé dès le 19^e siècle, au fil des décrets qui se sont appliqués à fixer une bonne fois pour toutes le système des unités de poids et de mesure²⁴.

²⁴ La concurrence des systèmes d'unités de poids et de mesure, qui s'est accentuée après la Révolution, a abouti à la création de multiples référentiels se prétendant tous plus « universels » les uns que les autres (ex. le *Bureau international des poids et des mesures*, en 1875).

Le remplacement de l'article défini par l'article indéfini au Québec est peut-être le résultat d'un alignement sur l'usage en France, puisque le changement s'y est produit à un moment où les contacts avaient repris avec l'Hexagone (Thibault / Avanzi 2023, 26). Mais il peut aussi bien s'agir d'un remplacement à mettre au compte de l'abandon de la *botte* (le contenant et l'unité de mesure) dans le commerce, ayant eu pour effet d'opacifier le rapport entre le signe (+définitude) et le référent. Dans ce cas, il faut supposer que les locutions existantes *rond comme un œuf*, *chaud comme une grive*, etc. qui présentent l'article indéfini, relevées par l'ALEC (citées ci-dessus), ont exercé une influence significative dans le changement *saoul comme la botte* > *soûl comme une botte*.

6. Conclusion

Nos analyses permettent d'identifier des québécismes qui étaient passés inaperçus, décrits de façon plus ou moins appropriée par la lexicographie, ainsi que des faits dont le caractère archaïque n'avait pas pu être auparavant dégagé.

Nous avons mentionné (§ 2) que le Bas-du-Fleuve pouvait se distinguer par des caractéristiques jadis répandues ayant fini par être substituées par des équivalents innovateurs dans les centres urbains. Nous suggérons en cela qu'il ne fallait pas exclure la possibilité que certains traits relevés dans les *Contes et menteries* puissent représenter des maintiens étroitement localisés. À supposer que nos instruments donnent l'heure juste, aucun des faits examinés ne représente en fin de compte un usage propre au Bas-du-Fleuve : ils sont tous panquébécois ou bien l'ont été à un moment.

Comme il fallait s'y attendre, les traits relevés font partie d'une variété littéraire construite par hypérisme, par accumulation de variantes stéréotypiques²⁵, destinée à ancrer le récit dans un milieu rural (*menterie*) et dans le passé (*étriver*). Même si l'auteur ne revendique explicitement aucun héritage,

²⁵ Nous empruntons le terme d'*hypérisme* à Chambon (2003, 19) en le détournant quelque peu. Pour Chambon, il s'applique au «recours à un trait senti comme [du patois] 'plus vrai'» dans le contexte des réponses fournies par les témoins des enquêtes faites par Charles Camproux dans le Gévaudan vers 1950. Mentionnons aussi que le terme apparaît (quoique rarement) dans les études littéraires (dp. 1892 en français, DatLex), dans le sillage d'E. Allan Poe (1849, *The works of Edgar Allan Poe*, New York, Widdleton, vol. 3, p. 96) : péjoratif, il qualifie un style imprégné par l'exagération et l'hyperbole. Notre propre usage reprend un peu aux uns et aux autres : l'hypérisme, ici, caractérise la langue littéraire saturée en particularités locales dont plusieurs sont surannées, conférant un caractère perçu comme «authentique» aux récits. Sont exclus du concept les maintiens dont la diatopie passe inaperçue (§ 3).

la texture de cette variété se compose très probablement d'une fibre d'emprunts intertextuels faits à des classiques du terroir québécois (*engeances, hardes, étriver*). Ce ne sont pas des vocables banals ni dans le français écrit ni dans la langue littéraire : ils participent à une « invention culturelle à propos d'une tradition culturelle » (Bourdieu 1985, 5). Sauf à faire un peu de lexicologie historique, cet effet risque d'être perdu pour le lecteur d'aujourd'hui.

Sociologiquement parlant, la variété écrite des *Contes et menteries* réaffirme par son hypérisme une idée à laquelle les « littératures de l'exiguïté » (Paré 1994, dans la lignée de Bourdieu 1982) nous ont habitués, consistant à opposer un français écrit dépourvu de toute caractéristique de son lieu d'écriture à un autre absolu que serait la langue saturée en particularismes des récits traditionnels. Il est possible d'y voir – outre une volonté de conformité avec le genre textuel – une démarche (classique) visant à procurer à une œuvre sans prétention le privilège d'exister à l'ombre d'une 'grande' littérature, en plaidant la cause de son particularisme.

Sorbonne Nouvelle

Myriam BERGERON-MAGUIRE

7. Références bibliographiques

7.1. Sources primaires

Œuvres de Richard Lévesque citées

Lévesque, Richard, 1979. *Le vieux du Bas-du-Fleuve*, [Rivière-du-Loup], Castelriand inc.

Lévesque, Richard, 2002. *Contes et menteries du Bas-du-Fleuve*, Rivière-du-Loup, Sylvain Dionne Communications.

En miroir : corpus secondaire

ALEC = Dulong, Gaston / Bergeron, Gaston, 1980. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Gouvernement du Québec, 10 vol.

BDLP = Poirier, Claude *et al.*, 2001-2014. *Base de données lexicographiques panfranco-phone*, Québec/Paris, TLFQ/AUF, <www.bdlp.org>.

CFPQ = *Corpus de français parlé québécois*, Crifuiq (Université de Sherbrooke), <https://applis.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/>.

CFPP = *Corpus de français parlé parisien*, Clesthia (Université Sorbonne Nouvelle), <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>.

- Europresse = Base de données de presse et d'archives de presse *Europresse*, Cision, <www.europresse.com/>.
- FDLQ = *Fonds de données linguistiques du Québec*, Crifluq (Université de Sherbrooke), <fdlq.usherbrooke.ca>.
- Frantext = ATILF, *Outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française* «*Frantext*», Nancy, ATILF-CNRS/Université de Lorraine, 1998–, <https://www.frantext.fr>.
- FTLQ = Fichier lexical informatisé du *Trésor de la Langue Française au Québec* (TLFQ), Université Laval, <www.tlfq.org/fonds/>.
- ILQ = Index lexicologique québécois du *Trésor de la Langue Française au Québec* (TLFQ), Université Laval, <www.tlfq.org/ilq/>.

7.2. Sources secondaires

- Avanzi, Mathieu, 2019. «*Astheure (à c't'heure)*», billet publié en ligne sur le site *Français de nos régions*, <francaisdenosregions.com/2019/07/11/astheure/>.
- Badiou-Monferran, Claire, 2020. «Présentation» du numéro *La Rémanence: un concept opératoire pour la linguistique diachronique? Le cas du français, Le Français moderne* 2, 171-185.
- «Bas-Saint-Laurent», 2012. *Commission de toponymie*, Gouvernement du Québec, <https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=227459> [dernière consultation 8/07/2023].
- Bénéteau, Marcel / Halford, Peter W., 2008. *Mots choisis: trois cents ans de francophonie au Détroit du Lac Érié*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Bourdieu, Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Bourdieu, Pierre, 1985. «Existe-t-il une littérature belge? Limites d'un champ et frontières politiques», *Études de lettres* 4, 3-6.
- Dostie, Gaétane, 2021. «Être à INF et l'expression de l'aspect progressif en français québécois au fil du temps (XIX^e siècle-XXI^e siècle)», *Linx* [en ligne] 82, 20 p.
- DRF = Rézeau, Pierre (dir.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- GR = Version numérique du *Grand Robert de la langue française*, Le Robert, <grandrobert.lerobert.com/>.
- Martineau, France / Remysen, Wim / Thibault, André, 2022. *Le français au Québec et en Amérique du nord*, Paris, Ophrys.
- Neveu, Franck, 2010. «Des états de langue à leur représentation: le traitement de la notion d'archaïsme dans la grammaire française», in: Himy-Piéri, Laure / Macé, Stéphane (éds), *Stylistique de l'archaïsme*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 67-87.
- OED = Version numérique de l'*Oxford English Dictionary*, Oxford University Press, <www.oed.com/>.
- Paré, François, 1994. *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir.

- Poirier, Claude, 2005. «La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone», *RLiR* 69, 483-516.
- Seutin, Émile, 1975. *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Thibault, André, 2008. «Français des Antilles et français d'Amérique: les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais», *RLiR* 72, 115-156.
- Thibault, André, 2009. «Français d'Amérique et créoles / français des Antilles: nouveaux témoignages», *RLiR* 73, 77-137.
- Thibault, André, 2020. «La mise en scène de l'oralité dans des sources antillaises», *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 130/1, 78-97.
- Thibault, André / Avanzi, Mathieu, 2023. «Temps, espace et politique: le témoignage des créoles et des français expatriés sur la diffusion des innovations impulsées par le centre», *RLiR* 87, 23-73.
- Thibault, André / Avanzi, Mathieu, à paraître. «Les périphrases aspectuelles à valeur progressive *être à* INF et *être en train de* INF dans la presse québécoise contemporaine: animéité du sujet et différences distributionnelles», communication présentée au colloque Diachro X, Sorbonne Université, 31 mai-5 juin 2022.
- Tremblay, Victor, 1949. *Vocabulaire saguenéen. Enquête des Fermières*, Chicoutimi, inédit.
- Usito = Hélène Cajolet-Laganière, Pierre Martel et Chantal-Édith Masson, avec le concours de Louis Mercier, *Dictionnaire Usito*, Université de Sherbrooke, <usito.usherbrooke.ca>.

